

**LE COMITE DES FÊTES**

Le comité des fêtes de Blanzac, a bien démarré sa nouvelle année autour de son nouveau président, et d'une équipe qui a accueilli quelques membres supplémentaires.

La première soirée, qui fut sous le signe de la danse country et la danse de salon, fut une belle réussite, et s'est déroulée dans une bonne ambiance.

La fête de printemps qui a suivi fut, à la surprise générale des organisateurs, elle aussi pas mal réussie, malgré le temps qui n'était pas de la partie : Débuté sous la pluie, le vide grenier a bien fonctionné et les animations de l'après midi, sous le rythme endiablé de la banda los cassanoïalos de Chasseneuil et le groupe de danseurs de country de Peyrat de Bellac, a terminé la journée dans une ambiance festive.

Le 16 juin, le feu de saint Jean a accueilli un public nombreux, malgré un temps très incertain, mais l'orchestre Florence Henry a su passionner les danseurs.

Le comité vous attend donc aussi nombreux le 14 juillet à l'étang de Rouffignac avec, si le temps le permet, un vide grenier qui sera une première cette année. Nous vous donnons aussi rendez-vous en septembre pour un concours de belote. Merci à tous ceux qui œuvrent pour la réussite de ces manifestations.

**ACCA**

Bilan de la saison de chasse 2011-2012, 16 renards prélevés, chevreuils et sangliers en baisse, et le petit gibier moyen. Nous tenons à remercier tous les participants au repas de chasse du 11 février, ainsi que le traiteur Boulette.

Le 14 juillet, l'ACCA participera à la buvette de la fête du 14 juillet à l'étang de Rouffignac.

Nous souhaitons également remercier le GAEC CONCAUD pour le prêt du terrain pour le concours de pêche.

Le 17 décembre les gymnastes de l'association ont fêté Noël avec un peu d'avance « Chez Cathy ». Ce fût un moment de convivialité et de gourmandise apprécié par toutes.

Le 21 janvier eut lieu notre assemblée générale. Après celle-ci comme tous les ans les participants qui le souhaitent ont mangé ensemble. Cette année nous nous sommes rendus « Chez Cathy » où l'accueil et le repas furent bons et sympathiques comme à chaque fois.

Le 3 février nous avons remis les diplômes de secourisme qui avaient été obtenus en novembre 2011.

Le 10 février nous avons participé à la réunion de la mairie pour les associations. Il a été convenu que cette année ce serait l'ACCA qui vous accueillera pour la buvette et le comité qui vous restaurera pour la fête du 14 juillet à l'étang. Il est normal que la mairie fasse tourner les prestataires et nous leurs souhaitons beau temps.

Le 07 avril les Œufs de Pâques et leurs chasseurs ont envahi la pelouse de la place de l'église de Blanzac. En effet une trentaine d'enfants sont venus bricoler et chasser les chocolats de Pâques. Pour se remettre de tant d'efforts, ils ont goûté. Après midi très sympathique pour tous, enfants, parents et organisateurs.

Les 13 et 14 avril nous avons un stage de secourisme. Nous vous rappelons que cela permet de former des personnes à porter secours aux autres. Cela me paraît très important comme activité.

Le jeudi 21 juin s'est déroulée notre troisième Fête de la musique. à la salle polyvalente avec la chorale de Saint Bonnet et la chorale O'Kazou de Bellac qui nous ont fait fredonner des airs très connus. Nous les remercions de bien avoir voulu participer à notre animation.

Comme tous les ans la saison de gym se terminera par son pique-nique fin juin.

Nous vous souhaitons un bel été, de bonnes vacances, et nous vous donnons rendez vous dans le bulletin de décembre 2012.

**Club du 3<sup>ème</sup> Age**

Avec cette année ses 74 adhérents, le club se porte toujours aussi bien, la même ambiance chaleureuse, le plaisir de se retrouver et d'être ensemble.

Hélas, il a été endeuillé récemment, André RODIER qui, depuis de nombreuses années, a été très présent dans toutes les manifestations Blanzanières, nous a quitté.

C'est déjà l'été. Il n'y aura pas de rencontres en juillet et août. Rendez-vous est donc donné pour le goûter du 21 septembre et le deuxième voyage.

Le super loto du 15 avril s'est fort bien déroulé : merci à tous les participants.

Le 30 mai, c'était notre premier voyage, destination le gouffre de Padirac et le site de Rocamadour. Que c'est beau ! Padirac, rivière souterraine à 103 m sous terre avec le lac de pluie, le lac supérieur : indescriptible tout simplement magnifique.

Rocamadour : fatigant certes mais site saisissant, centre de pèlerinage sur le chemin de Saint Jacques. Accompagnés d'une guide, nous avons bénéficié de l'historique du site mais aussi de la région, et avons souri lors de l'évocation des différentes légendes.

Pour finir, nous avons apprécié les explications sur l'élevage, le gavage puis la conserverie lors de la visite d'une ferme de canards.

Le 10 juin s'est déroulé notre premier repas annuel.

Le club souhaite à tous de passer un très bon été.

Henriette DUPINET

**LUNDI 15 AOUT DES 13H30  
CONCOURS DE PECHE**  
de l'ACCA au Vieux Pont 1 lot à chaque participant.

Agricultrices de la Basse-Marche et des Monts de Blond

Françoise ROUMILHAC



**Edito**

Cette année 2012, cadencée par les élections, s'écoule encore rapidement, nous rappelant que le temps passe vite.

Le début d'année a été ponctué par le recensement, et j'en profite pour vous remercier de l'accueil que vous avez réservé à l'agent recenseur. Les chiffres définitifs, calculés par l'INSEE seront disponibles en fin d'année.

Le conseil municipal a adopté les comptes 2011, dans sa séance du 29 mars.

Ceux-ci sont sains, avec un excédent de fonctionnement de 178 720.32 €, permettant d'envisager sereinement cette année. Le budget assainissement laisse toujours apparaître un besoin de financement de 9 422.11 €, toutefois en diminution par rapport aux années précédentes. L'équilibre devrait être atteint à terme, une fois les travaux d'assainissement terminés.

En 2011, nous avons pu réaliser les travaux programmés : mur de Puymartin, parking de la salle polyvalente, route de Gattebourg, même si cette dernière n'est pas terminée. L'extension de l'éclairage public entre la Station et les Cerisiers a pu être faite, malgré des problèmes techniques qui ont retardé les travaux. Ceci permet de sécuriser le cheminement des élèves vers l'abri bus.

Pour le budget primitif de 2012, il est équilibré à 432 287 € en fonctionnement, et 196 073 € en investissement.

Cette année, des travaux de voirie sont programmés (et même en cours de réalisation) avec le SYGESBAM dans le village du Maubert, et sur la route de Roche. D'autres s'effectueront en régie ou par entreprise.

**BULLETIN MUNICIPAL DE BLANZAC — N°9 JUILLET 2012**

Nous avons également sollicité des aides du Conseil Général pour la réfection de la façade des anciennes salles de classe, qui devrait être fait en 2012.

Le portail du cimetière fera l'objet d'importants travaux de rénovation, ce qui n'est pas sans besoin, de même qu'une cloche de l'église qui présente des signes de faiblesse (remplacement du battant usé).

Nous allons également mettre à l'étude des travaux de voirie au village des Cerisiers, ou, encore une fois, la vitesse des véhicules est jugée excessive par les habitants, créant un climat d'insécurité.

Pour la partie assainissement, le budget est équilibré à 83 007 € en fonctionnement, et 192 205 € en investissement.

En effet, cette année le village de Charbonnières fait l'objet d'investissements pour être assaini, ce qui revêt un double intérêt. Une fois ces travaux terminés, nous serons en conformité avec notre zonage d'assainissement défini en 2001, et nous respecterons les normes imposées pour le rejet d'eaux usées. Ceci est particulièrement important sur le bassin versant de la Gartempe, et notamment à cet endroit situé dans le périmètre de protection du captage d'eau potable de la station de Beissat.

Naturellement, nous continuons à œuvrer avec la communauté de communes pour divers projets, notamment la mise en place de points lecture, dans le cadre de la médiathèque, et l'aménagement de la zone du Monteil, qui prend forme. Il reste à espérer que cette zone d'activités soit porteuse en terme de création d'entreprises, et par conséquent d'emplois. Et c'est bien là ce qui manque le plus à notre Haut-Limousin.

Enfin, et j'en terminerai là, nous avons pu découvrir avec grand plaisir, et après rénovation, la réouverture de l'auberge, tenue par Cathy, qui satisfait pleinement tous les gourmets qui viennent découvrir ses talents culinaires. Je lui souhaite pleine réussite, et vous invite, si ce n'est déjà fait à venir savourer ses plats.

Pierre ROUMILHAC

**14 JUILLET**  
**Feu d'artifice**  
Bal populaire animé par l'orchestre Jean Vincent

**ETANG DE ROUFFIGNAC  
BLANZAC**

Dès le matin **VIDE GRENIER GRATUIT**  
Inscriptions / renseignements au  
05 55 68 92 59 ou au 05 55 60 86 27

**Restauration et buvette sur place**

Manifestation organisée par la municipalité, le comité des fêtes et l'ACCA  
— IPNS — Club d'activités sportives pour le sport —

## INFORMATIONS PRATIQUES

### ETAT CIVIL

**Décès :** André RODIER

### Création d'un point lecture :

Dans le cadre de la création de la médiathèque à Bellac, plusieurs points lecture vont être aménagés dans certaines communes de la communauté de communes notamment Blanzac. Environ 200 documents (livres, DVD et CD...) devraient être mis à la disposition du public. Les personnes qui le souhaitent pourront donc venir emprunter des ouvrages au réseau lecture installé dans la même salle que le point public multimédia. Ce point lecture fonctionnera essentiellement avec le P.P.M à savoir le mardi de 18h à 19h mais il vous sera toutefois possible d'y avoir accès pendant les heures d'ouverture de la mairie.

### Collecte des encombrants :

Prochaines collectes, mardi 04 septembre et lundi 26 novembre. En dehors de ces dates, vous avez la possibilité d'amener vos encombrants aux déchetteries de Nouic ou Saint Bonnet de Bellac dont les horaires d'ouverture sont disponibles à la mairie.

**TAXI CORDIER**  
06 61 58 88 05  
05 55 68 14 67  
Transports toutes distances  
Transports médicaux - Tiers payant  
Gares et aéroports  
Véhicules de 1 à 9 Places - Climatisés

### Ordures ménagères :

Le ramassage est effectué le LUNDI. Nous rappelons que lorsque le lundi est un jour férié, le ramassage des ordures ménagères est avancé au samedi.

En cas de réclamation, s'adresser à la Communauté de Communes du Haut Limousin (05 55 60 09 99).

### HORAIRES DU SECRETARIAT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H—12H	9H—12H	9H—12H	Fermé	9H—12H
13H30—17H30	13H30—17H30	Fermé	Fermé	13H30—17H30

**Le maire et les adjoints reçoivent tous les jours sur rendez-vous.**

### Congés annuels du 13 août au 2 septembre inclus :

Des permanences seront assurées pendant cette période.

Les jours et les horaires d'ouverture seront précisés ultérieurement par voie de presse ou affichage.

### Entretien des terrains :

La mairie a reçu plusieurs doléances pour des terrains envahis par des hautes herbes et ce, dans des zones d'habitations. Nous vous rappelons que chaque propriétaire a le devoir d'entretenir ses terrains. Ainsi, en vertu de l'article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire, de par ses pouvoirs de police peut, en cas de constat du non respect de cette obligation, mettre en demeure le propriétaire d'effectuer les travaux de remise en état du ou des terrains concernés. Aussi, avec l'arrivée de l'été et le risque de nuisances qu'une telle végétation peut générer, nous demandons aux habitants de faire preuve de civisme, de respect et d'adopter une attitude responsable.



### Éclairage Public

Si vous constatez une panne sur les lampadaires, merci de le signaler à la mairie, en indiquant le numéro figurant sur celui-ci.

### Point public Multimédia

Fermeture estivale durant le mois d'août.

### Inscriptions sur les listes électorales :

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune peuvent demander leur inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre (fournir une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent).

### Information

Certains l'auront peut-être déjà remarqué, la commune compte un nouvel agent depuis le 1<sup>er</sup> juin! En effet, afin de faire face au retard accumulé depuis quelques temps et à la surcharge de travail, Louis VAUZELLE a été recruté dans le cadre d'un C.U.I (Contrat Unique d'Insertion) à raison de 24 heures par semaine et ce jusqu'au 30 novembre prochain.

## INFOS PRATIQUES

### Assainissement :



L'assainissement de Charbonnières a débuté. Ce chantier pour un montant d'environ 135 000€ se compose en deux phases : les extensions de réseaux nécessaires, pour desservir les habitations situées dans le zonage d'assainissement collectif, et la création d'une nouvelle station d'épuration, afin de remplacer l'existante dont le coût pour la mise aux normes aurait été trop élevé. Les subventions accordées à ce projet sont de :

- 50 % pour les réseaux (25 % Agence de l'eau, 25 % Conseil général).
- 55 % pour la station (40 % Agence de l'eau, 15 % Conseil général)

La première phase de ces travaux (60 000€) a permis la création de deux extensions de réseaux en mars 2012 :

- l'une pour relier le réseau existant aux nouvelles habitations se situant sur la route allant au lieu dit « les bordes ». Cette extension d'une longueur de 180 m en tuyau de Ø 200 mm (indiqué en 1 sur le plan), comporte 4 regards de visite et 10 tabourets de branchements pour que les particuliers puissent se raccorder.
- l'autre, d'une longueur de 71 m, comportant 4 regards de visite, pour desservir tous les habitants se trouvant sur la place du puits (indiqué en 2 sur le plan) et 5 tabourets de branchements.

La deuxième phase (75 000€ TTC) consistera à la réalisation de la station d'assainissement. Elle se situera en parallèle à la RN 145 entre la route de Masfrant et la Gartempe. Constituée de roseaux pour la filtration (comme la station du Maubert) une extension de réseau de 105 m de canalisation est nécessaire pour raccorder cette nouvelle station. Suite à la création de cette nouvelle station, l'ancienne sera détruite.

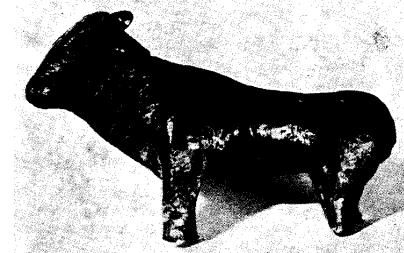
Les habitations pouvant être raccordées doivent se brancher en direct sur le réseau, dans un délai de deux ans maximum. Il sera nécessaire de faire vidanger les fosses septiques existantes.

Chaque foyer raccordable, dès la mise en service de l'assainissement collectif, devra s'acquitter d'une redevance d'assainissement annuelle d'un montant de 98 € forfaitaire plus 1,10 € par mètre cube d'eau consommé. L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques est à l'étude par le SEHV, et pourrait être réalisé en 2013.

Alexandre COLIN  
Christophe BOISSEUIL

## LE COIN D'HISTOIRE

### Une curieuse trouvaille en Basse-Marche : un taureau de bronze Gallo-romain.



Notre pays Limousin est-il voué depuis longtemps à l'élevage bovin ? Le charmant petit bronze gallo-romain que voici, représentant un jeune taureau, pourrait le laisser croire. Mais, s'agit-il de l'élevage Limousin ?

Ce joli taureau a été trouvé en 1943 au village du Maubert, à 50 cm de profondeur, à l'occasion de la réparation d'un vieux chemin dit « La Via » - dénomination caractéristique - qui relie en ligne absolument droite Bellac et la forêt de Rancon, où sa trace se perd. Il est la propriété de M. Aimé Vallat, le peintre distingué de Bellac. L'animal mesure 6 cm en longueur, 4 cm dans sa plus grande hauteur et 2 cm en largeur. Il est au repos, comme le montre la position rectiligne des pattes de devant appuyées au sol. Les pieds ont disparu. Peut-être l'animal reposait-il sur un support. Les plis de la peau du cou dessinés avec une grande finesse, la queue, malheureusement absente, qui pendait le long de la cuisse gauche dénotent de la part du créateur du modèle une observation très fine.

Il s'agit d'un petit bronze coulé. La trouvaille est d'autant plus importante qu'on connaît seulement un tout petit nombre de bronzes gallo-romains dans notre département. Est-il originaire de la région ? Malgré la présence des mines d'étain de Cieux, toutes proches, il faut plutôt penser à un objet d'importation. Le travail du bronze était un des principaux métiers pratiqués par les Gaulois dans les centres spécialisés, semble-t-il, d'où ils étaient vendus à travers le pays.

Il date vraisemblablement des premiers siècles de la domination romaine. Quelle était sa destination ? Il est difficile de le dire. On pourrait penser à une amulette : il porterait alors un anneau de suspension. Un bijou, un bibelot ? Plutôt peut-être un animal votif. Chez les Gaulois, le taureau était associé au culte du dieu Cernunnos, ce dieu cornu, aux cornes de cerf reproduit autrefois dans nos livres d'histoire au lycée. On voit parfois des représentations de Cernunnos avec auprès de lui divers animaux, parmi lesquels le taureau. La fabrication de taureaux votifs, en gaule, après la conquête pourrait n'avoir rien de surprenant, la religion gauloise ayant fini par s'harmoniser avec celle des Romains.

En début 2012, certaines précisions nous sont parvenues de la part d'une personne de la commune, qui, étant enfant, avait eu le privilège, de jouer avec ses frères et sœurs et cet objet en bronze. Son père aujourd'hui décédé, avait réalisé la trouvaille en réparant une voie champêtre après la fin des travaux agricoles d'été. Il avait donc remis cet objet à ses enfants à titre de jouet. Un jour passant par là, maître Aimé Vallat vit cet objet que les enfants utilisaient sur un tas de sable. Reconnaisant l'intérêt de cette pièce, il demanda à l'acquiescer auprès des parents, ce qui lui fût accordé.

C'est de là que commença l'histoire du Taureau de Bronze Gallo Romain du Maubert.

Jean-Marc NEGRIER